

## Kerveno

Ce hameau se situe à 5 km au nord du bourg, peu après le carrefour des routes d'Auray à Quiberon et de Carnac à Ploemel. Des bois portent son nom à proximité.



Pierre LE GERMAIN et Marie LE PORT (n°1582-1583) vivent à Kerveno dans les années 1640, sur une tenue dépendant de la seigneurie du Latz. Ils ont au moins trois enfants :

- L'aînée Françoise épouse vers 1670 Noël MADEC (n°790-791) de Poulblaye en PLOEMEL.
- François se marie avec Françoise CAILLOCE, d'où naît Vincent LE GERMAIN en 1684.
- En septembre 1679, après le décès de son père, la dernière fille encore mineure, Louise, s'allie à Joseph LE CORFF de Lomarec en CRACH, village où le couple semble s'installer.

B5548 - Largouet /s Auray - 07/09/1679

### Décret de mariage

Louise LE GERMAIN f. + Pierre et Marie LE PORT, de Kerveno en CARNAC,  
& Joseph LE CORFF f. François et Marie LE BRAS, de Lomarec en CRACH.

### Témoins

- 1- Noël MADEC de Kerveno en CARNAC, beau-frère de Louise.
- 2- Jean BOUILLY de Couetatoux en CARNAC, curateur.
- 3- Mathurin TUAL de Kerpletter en CRACH.
- 4- Claude TUAL de Kermarquer en PLOEMEL.
- 5- Olivier LE GRIL de Crucarnac en CARNAC.

Noël MADEC et Françoise LE GERMAIN ont au moins six enfants, qui sont notamment filleuls de Jean BOUILLY, Françoise CAILLOCE, Jean MADEC. Seules deux filles parviennent à l'âge adulte :

- L'aînée Marie MADEC (n°395), née le 7 février 1673. Elle est filleule d'Ambroise KERSEHO et de Marie EVENO. Elle épouse le 27 novembre 1692 Charles CAILLOCE (n°394) de Kervillaire en CARNAC (LA TRINITE). Les témoins sont notamment Gilles CAILLOCE frère, Jean LE BAGOUSSE oncle, Pierre LE CORVEC.
- La cadette Barbe, née en avril 1677 (ou mai 1684, car deux homonymes). Elle épouse en février 1699 Jean RIEUX, avec une dot d'au moins 315L promise par son père et payée en 1708. Elle vit à Kerclouer. Veuve, elle se remarie en février 1719 à Gilles LE GALUDEC. Elle a du premier mariage huit enfants, dont l'un est filleul de l'oncle Thomas MADEC, général d'armes à Auray, et du second un seul mort en bas âge.

Charles CAILLOCE reprend l'exploitation dès une subrogation du 12 avril 1697, sans doute peu après la mort de Françoise LE GERMAIN. Il aurait financé son acquêt en partie via un prêt de 441L à son frère Gilles en septembre 1697. Il réserve une chambre et une pâture à son beau-père Noël MADEC, mais celui-ci s'installe de fait au bourg de Carnac. De son mariage, il a une unique fille Marie (n°197), née le 10 mars 1700, filleule de Sylvestre et Henriette GUEZEL. L'année suivante, le 11 octobre 1701, Marie MADEC s'éteint à l'âge de 28 ans à Kerveno. Son père, son beau-frère Gilles CAILLOCE, Jean LE BAGOUSSE, Philippe LE MOING assistent à l'enterrement.

Le 19 février 1703, Charles CAILLOCE épouse en secondes noces Jeanne LE VISAGE, originaire de Kerhillio en ERDEVEN, avec une dot de 480L promise par les parents de la future. Le couple a six enfants et vit assez confortablement. Avec une vingtaine de parcelles, les terres s'étendent sur sans doute plus de 12 hectares<sup>17</sup>. Neuf parcelles totalisant au moins 4 hectares sont sous labours, cultivées en majorité sous seigle. Trois des quatre jardins possèdent des arbres fruitiers ou un verger. L'autre nommé PARC RADEN est cultivé sous chanvre. Cette production assez importante nécessite trois braies et deux dévidoirs. Quatre bâtiments couverts de paille dépendent de la tenue, mais il existe un autre en ruine sans couverture d'environ 18 m<sup>2</sup> de côtés presque égaux, ainsi qu'un four avec aileron près d'un des jardins. Au milieu de la cour, il y a un puits avec sa margelle et une petite auge. Le bâtiment principal long de 18m 70, nommé TY TAN ER TRION, possède deux escaliers en pierre sur sa façade sud pour accéder aux greniers. A l'intérieur, il est séparé par deux aras et une demi-cloison de planche. Il sert vraisemblablement d'étable et abrite une jument et 14 bovins, dont une paire de boeufs. Une soue à pourceaux d'environ 6 m<sup>2</sup> est accolée sur le pignon à l'est. Il y en a un autre sous l'un des deux escaliers. Dans le cardy d'environ 18 m<sup>2</sup> est entreposé deux charrettes et des ferrailles, tandis que les deux charrues sont dans un autre bâtiment, sans doute nommé TY NEHUE, d'environ 30 m<sup>2</sup>. Les activités extra agricoles concernent la forge avec un marteau, une enclume, une tenaille, la menuiserie avec une tarière, un vilebrequin, une scie. A côté de l'étable, la maison principale ER GAMBRE est longue de 9m 10, large de 5m 35, haute de 3m 35 sous le toit, avec une cheminée. Avec TY NEHUE, les meubles sont répartis dans trois pièces : une table, un lit et la cuisine dans la première, une autre table, deux lits dont un avec couette de plume dans la seconde, un lit dans la troisième. Une armoire contient en outre les papiers administratifs. Elle ferme parfaitement à clé, de même que trois coffres. Ceux-ci sont remplis de linges, parmi lesquels 22 chemises, 9 chapeaux, 5 camisoles, 4 nappes, 3 culottes, 2 justaucorps, 2 manteaux. Dans la cuisine, la vaisselle est prévue pour une grande famille, avec dix écuelles et autant de cuillères. Deux assiettes en étain, une bouteille en faïence, deux pots en fer, un chandelier sont remarquables. Il y a aussi deux charniers, dont un avec un peu de sel, une vieille armoire et un vieux coffre.

Charles CAILLOCE gère honnêtement ses finances :

- En septembre 1707, il reçoit 480L de ses beaux-parents LE VISAGE pour la dot de 1703. Il destine la somme à un remboursement pour Jean RIEUX et Barbe MADEC.
- En août 1708, il verse 10L à son beau-père Noël MADEC pour une jouissance de Kerveno.
- Fin 1710, il est l'une des cautions pour le titre clérical de Mathieu CAILLOCE, fils de son frère Gilles de Kervillaire.
- En 1711, il se partage avec Jean RIEUX et Barbe MADEC les sommes de 21 et 195L, qui avaient été prêtées par Noël MADEC, récemment décédé, aux frères MONTFORT de St Laurent en PLOEMEL.
- En janvier 1714, il rembourse 300L à son neveu Pierre CAILLOCE de Kervillaire, suite l'emprunt de septembre 1697.
- En février 1721, il prête 90L à son beau-frère Gilles LE GALLOUDEC, second mari de Barbe.
- En octobre 1722, il prête 120L à Michel GUELLO.

6E2097 - Minutes Jacques HENRY - 25/09/1707

Témoins

- Charles CAILLOCE x Jeanne LE VISAGE de Kerveno en CARNAC.
- Pierre LE VISAGE x Perrine KERMORVAN de Kerhillio en ERDEVEN.

Quittance

Les CAILLOCE reçoivent des LE VISAGE, parents de Jeanne, la somme de 480L promise en avancement d'hoirie dans leur contrat de mariage au rapport PONTHO, dont quittance. Pour le paiement, Pierre LE VISAGE a employé 300L qu'il a touché le 21/09/1707 de Perrine LE QUELLEC veuve de Philippe LE CHAPELAIN, pour partie des deniers dotaux de sa bru Michelle LE CHAPELAIN mariée à son fils Louis LE VISAGE. Les CAILLOCE emploieront les 480L pour le paiement qu'ils espèrent faire à Jean RIEUX x Barbe MADEC en l'hypothèque desquels il demeurera fondé.

<sup>17</sup> Les talus, fossés et murets occupent déjà une superficie de près de 3 hectares en 1723. La description de la tenue de Kerveno du 09/02/1714 n'a été retrouvée à ce jour. Elle aurait donné les superficies précises du foncier.

6E2098 - Minutes Jacques HENRY - 29/08/1708

Quittance

Noël MADEC du bourg de CARNAC reçoit 10L de Charles CAILLOCE son gendre de Kerveno en CARNAC pour quittance de la jouissance d'une chambre et une pâture dépendant de la tenue de Kerveno, qu'il s'était réservé à jouir pendant sa vie par acte depuis 10 à 11 ans au rapport PONTHO, NR.

6E2103 – Minutes Jacques HENRY – 16/04/1711

Quittance

Charles CAILLOCE, veuf de Marie MADEC, père et garde naturel de ses enfants, de Kerveno en CARNAC, Jean RIEUX x Barbe MADEC sœur de Kerclouer en CARNAC, enfants de défunt Noël MADEC, ont reçu 21L 13s de Grégoire MONTFORT de St Laurent en PLOEMEL pour sa moitié de 2 années de levées et intérêts en la somme de 386L de principal que ledit MONTFORT et Pierre MONTFORT son frère sont redevables de Noël MADEC par acte au rapport MENAGE, NR le 30/11/1708, les deux années échues au 30/11/1710.

6E2104 – Minutes Jacques HENRY – 19/11/1711

Quittance

Charles CAILLOCE, père et garde naturel de Marie CAILLOCE sa fille de son 1er mariage avec Marie MADEC, de Kerveno en CARNAC, et Jean RIEUX x de Barbe MADEC de Kerclouer en CARNAC, reçoivent ce jour de Grégoire MONTFORT x Julienne HERVE de St Laurent en PLOEMEL la somme de 195L sur la moitié de celle de 390L de principal suite à l'acte de constitut du 30/11/1708 au rapport de MENAGE entre Grégoire et Pierre MONTFORT frères et Noël MADEC, père des filles.

6E2106 - Minutes Jacques HENRY - 22/01/1714

Quittance

Pierre CAILLOCE f. de Gilles de Kervillaire en CARNAC, en son nom et pour ses frères et soeurs reçoit de Charles CAILLOCE de Kerveno en CARNAC, 300L sur la somme de 441L due à Gilles par Charles par acte obligatoire au rapport de PONTHO NR le 21/09/1697 (Signature de Pierre).

Le 3 novembre 1723, Charles CAILLOCE meurt à l'âge de 54 ans à Kerveno. Il est inhumé le 5 en présence de Pierre CAILLOCE, Vincent LE GERMAIN, François CAILLOCE. Le 6 décembre suivant, sa veuve Jeanne LE VISAGE est nommée tutrice des deux enfants mineurs qui leur restent à savoir Françoise 11 ans et Philippe 6 ans. Le même jour, Marie CAILLOCE (n°197), 23 ans, née du premier mariage avec Marie MADEC, est émancipée sous l'autorité de son cousin germain Vincent LE GERMAIN, qui travaillait sans doute avec son père à Kerveno. A la juridiction de Largouet à Auray, le conseil de famille rassemble alors des parents provenant non seulement de Carnac, mais aussi de Crach, Ploemel et Auray même, avec les notables Thomas MADEC et Jean CANCOUET, qui travaillent dans les administrations seigneuriales. Quelques jours plus tard, le mobilier est inventorié à près de 800L, dont 84L pour la production de fils de chanvre et de lin.

B5557 - Largouet /s Auray - 06/12/1723

Décret de tutelle

Jeanne LE VISAGE, veuve de Charles CAILLOCE décédé à Kerveno en CARNAC depuis les 6 semaines, déclare lui rester de son mariage 2 enfants mineurs à savoir Françoise 12 ans et Philippe CAILLOCE 7 ans.

Témoins

[Pratiquement identiques à ceux du décret ci-après pour Marie CAILLOCE].  
Ils nomment Jeanne LE VISAGE tutrice de ses enfants.

B5557 - Largouet sous Auray - 06/12/1723

Décret d'émancipation

Marie CAILLOCE, fille de Charles (+) et Marie MADEC, laboureurs à Kerveno en CARNAC, déclare être âgée de 23 ans passés et avoir reçu de lettres de dispenses d'âge en la chancellerie de ce palais en date du 17/11/1723, signé par le Roi en la relation du conseil Dampierre. Elle souhaite donc gérer et administrer ses biens sous l'autorité de Vincent LE GERMAIN, son cousin germain de Kerveno, qu'elle choisit comme curateur spécial.

Témoins paternels

- 1- Pierre CAILLOCE de Kervillair en CARNAC, neveu au père.
- 2- Michel LE BARON de Poulblaye en PLOEMEL, neveu au père par alliance.
- 3- Mathieu RIO du Breno en CARNAC, cousin germain au père.
- 4- François CAILLOCE de Kerjouant en CRACH, cousin germain au père par alliance.
- 5- François CAILLOCE de Kergajec en CARNAC, cousin au 1/3 au père.
- 6- Charles CAILLOCE de Penhair en CARNAC, cousin au 1/3 au père.

Témoins maternels

- 7- Gilles LE GALLOUDEC de Kerlouer en CARNAC, oncle par alliance.  
 8- sieur Thomas MADEC de la ville d'AURAY, oncle de la mère.  
 9- Jean CANCOUET de la ville d'AURAY, cousin germain à la mère par alliance.  
 10- Vincent LE GERMAIN de Kerveno en CARNAC, cousin germain à Marie.  
 11- Pierre CAILLOCE de Lomarec en CRACH, cousin germain à la mère par alliance.  
 12- Robert EZANNO de Penhouet en CARNAC, cousin au 1/3 à la mère.

B5611 - Largouet /s Auray - 10 &amp; 11/12/1723

*Inventaire après décès de Charles CAILLOCE à Kerveno en CARNAC*

A la requête de Jeanne LE VISAGE sa femme, tutrice de leurs enfants mineurs,  
 et tutrice de Marie CAILLOCE, fille du défunt de son premier mariage avec Marie MADEC.

Commis au greffe: Jean LE COURILLOUX.

Priseurs: François LE BAYON de Kervilaire & Jean SYLVESTRE de Kervehen en CARNAC.

Témoins: Pierre CAILLOCE (x), Pierre LE VISAGE, Mathieu GUIOMARCH,  
 Robert EZANNO parents des mineurs & Vincent LE GERMAIN curateur de Marie CAILLOCE.

MEUBLES (92L 10s - 11,6%)

1 table close.....	2L
1 lit, couette de balle, 2 linceuls & 1 berne.....	8L
1 lit, couette de plume, 2 linceuls, 1 berne (2e chambre).....	18L
1 autre lit, sa couette de balle, 2 linceuls, 1 berne.....	10L 10s
1 table.....	5L
1 lit, 1 couette de balle, 2 linceuls (3e chambre).....	11L
3 coffres fermant à clé (sceaux à bande).....	31L
1 armoire (sceau à bande pour les actes).....	7L

LINGE ET VETEMENTS (92L 10s - 11,6%)

22 chemises.....	22L
1 paire de brassière, 1 manteau, 1 cotillon.....	9L
2 justaucorps, 4 camisoles, 3 culottes, 2 paires de bas, 1 manteau d'étoffe unie et colorée, 1 camisole de toile.....	40L 10s
1 chapeau.....	1L 10s
8 autres en toiles.....	7L 10s
4 nappes, 1 linceul, 1 langeul.....	12L

USTENSILES DE CUISINE (102L 2s - 12,9%)

4 bassins d'airain.....	40L 10s
1 poêle grasse.....	4L 10s
3 jades, 1 passoire à lait, 1 ribot, 6 pots, 10 écuelles et 10 cuillères.....	2L 17s
1 plat, 2 assiettes d'étain & 3 plats de terre.....	3L 10s
2 pots de fer & 2 trépieds.....	9L 5s
1 charnier avec un peu de sel, 1 vieille armoire.....	3L 10s
1 charnier, 1 mée à pâte, 1 banc, 5 planches, 3 barriques, 1 vieux coffre.....	18L
1 bouteille de verre, 1 de faïence, 2 de terre.....	15s
2 seilles.....	12L
1 seau, 1 corde, 1 tramail.....	7L 5s

MATERIELS ET OUTILS AGRICOLES (121L 11s - 15,3%)

2 charrettes, 1 roue de charrette, des ferrailles (dans le cardy).....	38L 10s
2 charrues complètes.....	12L
L'équipage du cheval.....	2L 10s
2 pelles, 4 fourches, 1 javelot, 4 râtaux, 1 croc, 2 tranches, 4 haches, 2 êtrespes, 1 braie, 10 faucilles, 4 sarcloirs, 2 haches, 1 herminette, 1 marteau, 1 scie, 1 tarière, 1 vilebrequin, 1 enclume, son marteau, 1 tenaille.....	40L 18s
2 braies, 3 bouts de ..., 1 offre, 2 hacherons & 2 pilons.....	14L
2 dévidoirs, 3 planches, 3 sacs, 1 banc.....	7L 18s
12 ruches à paille, 1 mesure d'un quart.....	2L 15s
1 brosse, 1 chandelier de cuisine, 1 épée.....	3L

ANIMAUX (273L - 34,4%)

7 vaches, 5 génisses.....	162L
2 bœufs.....	93L
1 jument.....	18L

PRODUITS AGRICOLES (109L - 13,7%)

16 perrées de seigle (au grenier) .....	NC
5 perrées 1/4 de mil.....	NC
1 perrée 1/2 d'avoine.....	NC
Paille de seigle, 2 échelles, boisages (sur aire à battre).....	25L
60 écheveaux de fil tant lin, chanvre que réparon, 24 de chanvre .....	46L
24 écheveaux tant lin que réparon.....	38L

EN ARGENT LIQUIDE : 4L (0,5%)TOTAL GENERAL : 794L 13sBLES EN TERRE

Environ 1 journal 20C sous froment - Environ 4 journaux sous seigle

BATIMENTS

Chambre à feu (table, 1 lit, cuisine) - 2e chambre (table, 2 lits, 1 coffre)

3e chambre (1 lit, 2 charrues) - Cardy (2 charrettes) - Grenier - Etable

ACTES

A) Acte de subrogation du 12/04/1697 passé entre Noël MADEC et Charles CAILLOCE x Marie MADEC, avec 2 quittances, l'une du 20/05, l'autre du 20/09/1697 au rapport de PONTHO, NR.

B) Ferme sous seing privé consenti par M. l'abbé et [...] seigneur du Latz à Charles CAILLOCE, en date du 20/11/1720.

C) Acte obligatoire consenti à Charles CAILLOCE par Gilles LE GALLOUDEC &amp; femme, en date du 03/02/1721, portant la somme de 90L.

D) Autre acte obligatoire consenti audit CAILLOCE par Michel GUELLO en date du 20/10/1722, portant 120L.

E) Description de la tenue de Kerveno en CARNAC en date du 09/04/1714.

Trois mois plus tard, en février 1724, Marie CAILLOCE épouse Yves FER (n°196-197), 23 ans, originaire de Pallevart en PLOEMEL, sachant signer son nom. Le mariage est décrété de justice à Largouet, puis célébré à Ploemel, en présence notamment du curateur Vincent LE GERMAIN. Le couple reste à Kerveno, où naissent trois enfants. L'aîné Vincent (n°98) né le 18 avril 1726 est filleul du dit Vincent LE GERMAIN et de Marie BRAZO de Ploemel. La cadette Marie meurt en bas-âge. Elle est filleule de son grand-père Guillaume FER et de Marie LE GERMAIN. Le dernier Laurent<sup>18</sup> naît le 10 mars 1730, ayant pour parrain son oncle Laurent FER.

B5557 - Largouet sous Auray - 28/01/1724

Décret de mariageMarie CAILLOCE, f. Charles et Marie MADEC, de Kerveno en CARNAC  
& Yves FER, f. Guillaume et Marie AUFRET, de Pallevart en PLOEMEL.Témoins

- 1- Vincent LE GERMAIN de Kerveno en CARNAC, cousin germain à Marie.
- 2- Pierre CAILLOCE de Kervillair en CARNAC, neveu au père.
- 3- Michel LE BARON de Poulblaye en PLOEMEL, neveu au père par alliance.
- 4- Yves EVENNO de la ville d'AURAY, parent au 1/4.
- 5- Gabriel LE PRADO de Poulblaye en PLOEMEL, parent au 1/4.
- 6- Patern FER de Pallevart en PLOEMEL, parent au 1/5 à la mère par alliance au paternel.
- 7- Toussaint LE PORT de la ville d'AURAY, parent au 1/5 à la mère par alliance au paternel.
- 8- Gilles LE GALLOUDEC de Kerlouer en CARNAC, oncle par alliance à Marie.
- 9- Thomas MADEC de la ville d'AURAY, oncle à Marie.
- 10- Jean CANCOUET général d'arme à AURAY, cousin germain à Marie par alliance.
- 11- Pierre CAILLOCE de Lomarec en CRACH, parent au 1/3 à la mère.
- 12- Laurent FER de Pallevart en PLOEMEL, parent au 1/5 par alliance à la mère.

Yves FER reprend donc la direction de la tenue de Kerveno. En février 1726, un accord est établi entre lui, assisté de son père Guillaume FER, et Jeanne LE VISAGE, veuve de Charles CAILLOCE<sup>19</sup>. Cette dernière ne peut avoir aucune prétention sur les biens immobiliers. Elle meurt deux ans plus tard le 7 février 1728. L'exploitation demeure toujours importante. L'étable abrite encore une jument et 14 bovins, dont une paire de bœuf et exceptionnellement un taureau. Il y a aussi un cochon, quatre poules et un coq. La forge et la menuiserie sont toujours pratiquées. A l'intérieur de la maison, les mêmes meubles sont disposés : quatre lits, dont un avec couette de plume, une armoire, trois bancs-coffres. En fait la différence concerne

<sup>18</sup> Futur chouan, mort prisonnier à l'hôpital d'Auray en 1795.<sup>19</sup> Sentence de rapport (B5613 - Largouet /s Auray - 04/02/1726).

surtout la garde-robe estimable à quelques 134L ! Marie CAILLOCE possède deux manteaux, neuf chemises, six jupes, une robe, six brassières dont une rouge avec garniture de velours noir, huit tabliers dont deux en soie et un en étamine, 18 bonnets, 25 coiffes. Yves FER dispose lui de douze chemises, quatre vestes, une culotte d'étoffe, le tout pour 16L. Pour la literie, onze linceuls sont disponibles en réserve en plus des huit autres en usage. Le 8 juin 1734, Marie CAILLOCE meurt à l'âge de 34 ans. Bien que garde naturel de ses enfants mineurs, son veuf fait estimer les biens mobiliers à 567L.

B5617 - Largouet /s Auray - 14/07/1735

*Inventaire après décès Marie CAILLOCE à Kerveno en CARNAC*

A la requête d'Yves FER, son veuf.

MEUBLES (77L 19s - 13,7%)

1 charlit de bois, couette de balle, 2 linceuls et berne (dans la cuisine).....	1L	10s		
1 charlit de bois, couette de balle, 2 linceuls et berne .....	8L			
1 lit clos, couette de balle, 2 linceuls et berne.....	12L			
1 lit clos, couette de plume, 2 linceuls et 1 vieux lingeul.....	13L			
1 table avec 2 escabeaux.....	2L		1 grand [...]	3L
1 banc à 2 bouts .....	2L	10s	1 armoire à deux battants avec clé et clavure	21L
3 escabeaux.....	1L		1 grand coffre fermant à clé .....	7L
1 garde manger.....	1L		1 autre grand coffre fermant à clé .....	5L
1 vaisselier.....		10s	1 chandelier de fer.....	3s
1 trépied.....		6s		

LINGES ET VETEMENTS (133L 16s - 23,6%)

2 linceuls de lin .....	3L	10s	1 jupe noire, 1 bleue à brassière rouge.....	9L
3 linceuls de réparon.....	2L	10s	1 jupe rouge avec des brassières rouges....	8L
1 nappe garnie .....	1L	10s	1 jupe bleue et l'habit d'inquart .....	4L 10s
12 chemises à homme .....	1L	6s	2 jupes de toile, 1 tablier.....	5L
4 vestes, 1 culotte d'étoffe, 1 paire de souliers			1 tablier noir de berlinge.....	3L
Et 1 paire de bas .....	15L		1 robe sur le jaune .....	2L
1 manteau neuf à femme.....	9L		1 brassière baguet blanche, 1 brassière rouge	4L 10s
6 chemises .....	6L		2 brassières d'inquart rouge, garniture en	
3 chemises à femme .....	3L		velours noir .....	10L
Dans un panier, 12 bonnets à femme, 2 tabliers en soie,			6 linceuls, 1 tablier noir, 2 bonnets, 4 coiffes	13L 10s
1 tablier en toile blanche .....	17L	10s	21 coiffes dans un petit panier, 4 bonnets,	
			1 tablier de toile, 1 tablier d'étamine .....	10L

USTENSILES DE CUISINE (44L 15s - 7,9%)

1 grand bassin .....	21L		1 rangeot à sel.....	6s
3 petits bassins.....	10L		1 mée à pâte.....	3L
1 poêle grasse.....	2L		1 meut à volaille .....	10s
1 pot de fer.....	2L	10s	1 seau, 1 rangeot, 7 pots à lait, 1 pot et son (?),	
1 barrique sans fond.....		8s	1 ribot, 1 jatte de bois, 1 passoire à lait,	
1 demi-barrique .....		8s	9 écuelles de bois, 9 cuillères .....	3L 7s
1 panier et battoir .....		4s	6 ruches à pâte et 1 grande ruche.....	1L 2s

MATERIELS ET OUTILS AGRICOLES (75L 15s - 13,4%)

2 charrettes .....	30L		1 rouet à filer.....	2L
1 charrue.....	4L		1 dévidoir, 1 ruche à semer.....	11s
1 corde à charrette, 1 gouge tarière,			1 quart, 2 tamis, 3 cribles .....	2L 8s
1 vilebrequin et 1 lime .....	1L	4s	1 fusil.....	3L
3 bouts de soul, 1 civière, 1 hoquet aux terres à mil,			2 pelles de bois .....	10s
1 échelle [...], et fléaux à battre les blés.....	2L		2 haches, 1 herminette, 1 scie .....	3L
4 houets, 3 étrèpes, 1 tranche, 2 pelles, 1 barre			4 fourches de fer, 1 gabelot, 2 crocs .....	4L 2s
de fer, 4 râtaux.....	17L	15s	4 faucilles à blé, enclume et marteau, 4 faucilles	
1 meule et le socle .....		10s	à glés, 5 sarcloirs .....	4L 15s

ANIMAUX (224L 4s - 39,6%)

6 vaches, 4 génisses, 1 taureau.....	100L		2 boeufs, 1 joug et des courroies .....	92L 4s
1 jument avec son attelage .....	19L		4 poules et 1 coq.....	1L
1 cochon, 1 petit veau .....	12L			

TERRES ENSEMENCEES

5 jx sous seigle - 1 jl sous froment - 2 jx sous mil - 1/4jl sous avoine

TOTAL GENERAL : 566L 19s

Le 4 août 1735, Yves FER se remarie avec Marie KERMORVAN. La célébration nuptiale se déroule en présence de Julien et Patern FER frères, Pierre et René KERMORVAN, Pierre ABRAHAM et Philippe CAILLOCE beau-frère de 18 ans. Ces deux derniers sont les parrains des deux aînés du couple, qui a au moins six enfants. Depuis au moins 1738, Yves FER souhaite quitter Kerveno. Il trouve finalement une exploitation intéressante à Poulblaye en PLOEMEL, village natal de Noël MADEC (n°790), grand-père de sa première femme Marie CAILLOCE, proche de son propre village natal. La coordination des transactions dure quatre années. Ce n'est qu'en janvier 1742, que Pierre CORLOBE et sa femme Isabelle SAMSON du bourg de CARNAC congédient Yves FER de Kerveno. Cette tenue est alors estimée à 2550L, somme qui sera réinvestie dans l'acquisition des édifices de Poulblaye trois semaines plus tard.

B5560 - Largouet /s Auray -23/01/1742

Congément

Pierre CORLOBE et Isabelle SAMSON sa femme du bourg de CARNAC acquièrent par subrogation aux droits de la seigneurie du Latz les édifices d'une tenue à Kerveno en CARNAC, dont le prisage effectué les 9 et 16/01/1742 s'élève à la somme de 2550L 6s, suivant la sentence du 08/01.

Contre les défenseurs

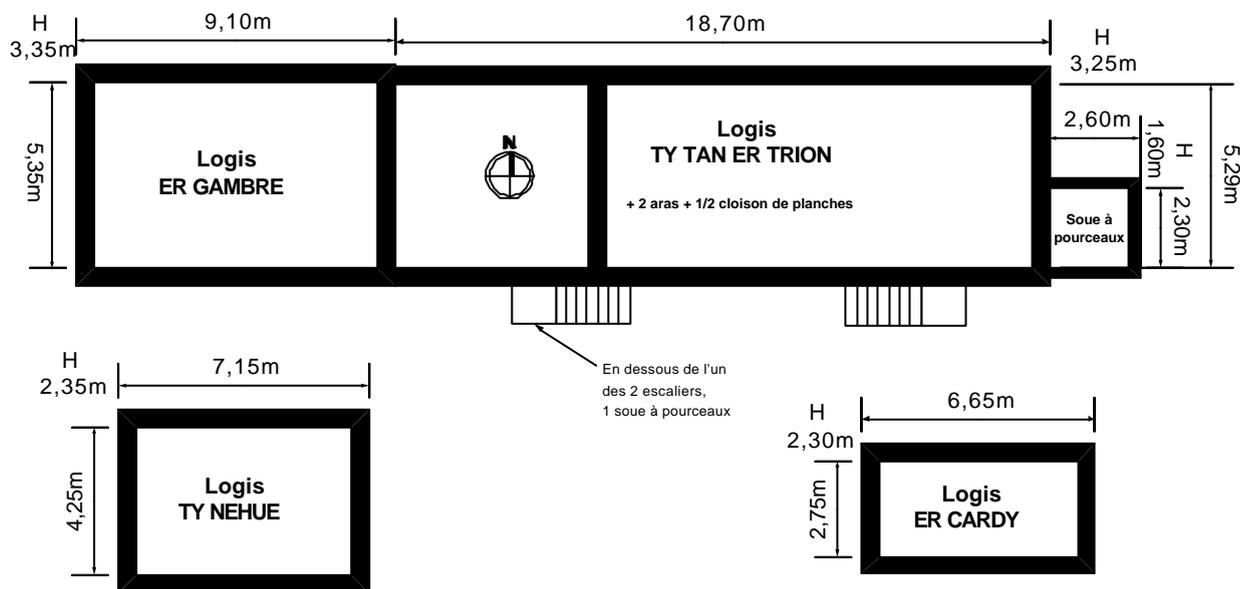
Yves FER de Kerveno en CARNAC.

6E1614 - Minutes GLAIN - 9,16/01/1742

*Prisage de la tenue de Kerveno en CARNAC  
à la requête de Pierre CORLOBE contre Yves FER*

BATIMENTS (1322L 16s - 51,9%)

ER GAMBRE à 2 pignons et 2 longères (L=28 p - l=16,5 p - H=18,25 p).....	393L	19s
TY TAN ER TRION (L=57,5 p - l=16 p - H=6,75 p) avec 2 pignons, 2 aras, 1/2 cloison de planches, 2 escaliers en pierre en façade sud, sous un desquels il y a une soue à pourceaux, et une soue à pourceaux joignant la façade sud (L=8 p - l=7 p - H=5 p).....	656L	1s
TY NEHUE à 2 pignons et 2 longères (L=22 p - l=13 p - H=7,25 p).....	155L	15s
ER CARDY à 2 pignons et 2 longères (L=20,5 p - l=8,5 p - H=7 p).....	117L	1s



DIVERS (76L 10s - 3,0%)

5 C 1/4 de M rue batterie + puits, margelle, petite auge .....	52L
1 four à l'est du jardin précédent avec aileron.....	20L
1 ruine de maison sans bois ni couverture 13p 1/2 de long à 1 longère, 13p de large à 1 pignon .....	4L 10s

## Carnac

<u>JARDINS (269L 10s - 10,6%)</u>		
9 C de M	LIORCH AR ER LAIR + fruitiers.....	72L
10 C 1/4 de M	ER LIORCH NEHUE + fruitiers.....	75L
31 C de M, m, T, F	PARC ER LAIR, verger.....	100L
9 C 2/3 de T	PARC RADEN /s chanvre .....	22L 10s
<u>TERRES CHAUDES (418L 10s -16,4%)</u>		
45 C 1/3 de M, m, T, F	ER GOHEN ER TAL ER GARCH.....	125L
36 C 1/4 de T, F	PLOMB TAL ER FETAN + 1 pré ER FLOUREN entre-joignant .....	83L
45 C 1/4 de m, T, F	TAL ER BOT ER GRAS ER GOUELLEC (labeur et landes) + TAL ER PLOUSEN (place).....	90L
6 C 1/4 de T	TAL ER VELINEC .....	9L
24 C de m, T	ER BOSEAU ER TRION + landes .....	43L 10s
2 C 1/2 de m	EN DREZIC .....	4L
2 C 3/4 de T	ER ROCH BUEN .....	6L 10s
9 C 2/3 de m	ROMENTUR.....	17L 10s
19 C 2/3 de T	GAURY.....	40L
<u>PATURES (249L - 9,7%)</u>		
22 C de T, F	PLOMB PARC ELLEN.....	44L
20 C 1/4 de T, F	PRAT MARGUERITE.....	35L
47 C 1/4 de T, F	ER PRAT .....	130L
16 C 1/2 de T	ER POUL PRADIC .....	40L
<u>LANDES (214L - 8,4%)</u>		
35 C 1/3 de F, G	PARC ELLEN (2 pièces jointes) + buailles, douet.....	60L
77 C de F	PARC LANNE.....	154L
<u>TOTAL GENERAL : 2550L 6S</u>		